



Commune de Vully-les-Lacs
Publication communale
No 7 – 25

- **Groupe des aînés**

Vous êtes un aîné de notre commune, vous avez envie de créer des liens et de participer à des rencontres régulières, le « Groupe des aînés de Vully-les-Lacs » vous invite à les rejoindre. Tous les derniers vendredis du mois, l'association organise un repas dans un restaurant de la région pour un prix d'environ CHF 20.-/personne – covoiturage organisé entre les membres. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Mme Béguelin : 078/632'24'02

Mme Burri : 079/690'93'93

- **Défi Cyclomania**

Du 1^{er} au 30 septembre 2025, la cyclomania s'empare de la suisse. Participez au mouvement ! Cyclomania est une action de promotion du vélo en milieu urbain. Les participant-e-s se déplacent le plus souvent possible à vélo ou à pied et récoltent ainsi des points qui leur permettent de gagner des prix. Plus d'informations sur <https://www.cyclomania.ch/fr>

- **Demandes d'autorisation pour l'organisation de manifestations POCAMA :
délai et annexes à respecter**

Constituent une manifestation, les activités qu'elles soient publiques ou privées, telles que les rassemblements, cortèges, réunions, spectacles ou divertissements divers, à but de diffusion d'informations, politiques, sportifs, de bienfaisance ou d'utilité publique, culturelle ou commerciale, ayant lieu sur la voie publique ou dans des lieux ouverts au public.

Sont également considérés comme des manifestations, les événements organisés sur le domaine privé et susceptibles de déployer des conséquences sur le voisinage, notamment de créer des nuisances sonores, une occupation accrue de la voie publique ou nécessitant la mise en place de mesures en lien avec la tranquillité et l'ordre publics.

Il est indispensable de remplir le questionnaire Pocama pour toutes les manifestations nécessitant des autorisations et/ou des préavis cantonaux et/ou des permis temporaires pour la vente d'alcool.

1. **Des pièces complémentaires au questionnaire (plans, programme, assurance RC, etc.) vous seront demandées.** Vous pourrez les joindre directement sous format électronique en remplissant le formulaire en ligne. A la fin de votre demande, un récapitulatif de toutes les pièces nécessaires vous sera transmis.
2. **Attention, aucune autorisation ne sera délivrée en cas de dossier incomplet.** Si vous ne pouvez pas attacher les documents nécessaires à votre demande, veuillez les transmettre à la commune concernée par courrier ou e-mail.

Pour mémoire, la demande doit être déposée au moins **3 mois** avant la date prévue pour le début de la manifestation.

- **Votation : cartes de vote**

Nous avons constaté qu'un grand nombre d'électeurs oublient de remplir leur date de naissance ou de signer leur carte de vote.

Malheureusement, ces dernières ne peuvent pas être prises en considération et le vote doit être considéré comme nul.

Nous vous rendons attentifs que la manière de voter est détaillée au dos de l'enveloppe que vous recevez avec le matériel de vote.

- **Soirée d'information concernant les points de rencontre d'urgence (PRU)**

Le canton a distribué ce printemps, en tout-ménages, une brochure d'information sur les PRU. Afin de permettre à la population de mieux comprendre leur fonctionnement, la Municipalité vous invite à une soirée d'information, en présence du Commandant de l'ORPC Broye-Vully, M. Nicolas Pedroli, **le mercredi 15 octobre 2025 à 19h30 à la salle communale de Villars-le-Grand.**

- **Fermeture temporaire**

La passerelle cycliste ainsi que le Chemin des Hérons seront temporairement fermés du 6 au 10 octobre 2025.

- **Journal communal, édition spéciale élections**

Une édition spéciale élections du journal communal « Le Vullierain » paraîtra durant l'automne. Nous invitons tous les groupes politiques qui souhaitent y publier un article de s'annoncer à info@vully-les-lacs.ch jusqu'au 10 octobre 2025 au plus tard.

- **Prochaine rencontre avec l'association « Citoyennes »**

L'association « Citoyennes » visant à promouvoir l'engagement des femmes en politique organise sa prochaine conférence le 18 septembre 2025 à 19h30 à Villars-le-Grand. Ne manquez pas cette occasion de venir entendre les parcours inspirants des femmes à l'honneur lors de cette soirée.

Salavaux, le 9 septembre 2025

La Municipalité

Horaire :	LU :	8h30 - 11h30 (guichet et téléphones)	14h00 - 16h00 (téléphones uniquement)
	MA :	matin fermé	14h00 - 16h00 (téléphones uniquement)
	ME :	8h30 - 11h30 (guichet et téléphones)	Fermé
	JE :	8h30 - 11h30 (guichet et téléphones)	14h00 - 17h00 (guichet et téléphones)
	VE :	Fermé	

Nous vous accueillons également en dehors de ces heures sur rendez-vous

Administration communale, Route d'Avenches 11, 1585 Salavaux
Téléphone : 026 677 30 03 mail : info@vully-les-lacs.ch